

Projet de Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Note complémentaire du comité de la SPV et

Propositions relatives aux Classes de Raccordement 1 et 2

« Art. 93 Classes de Raccordement

1. *Des classes de raccordement dispensent, en une année, une formation prolongeant et approfondissant l'enseignement à l'issue de la 11^{ème} année.*
2. *Il y a deux types de classes de raccordement :*
 - a. *les classes de raccordement 1 permettent aux élèves qui n'ont pas obtenu leur certificat au terme de la 11^{ème} année de l'acquérir ;*
 - b. *les classes de raccordement 2 permettent aux élèves ayant un certificat de la voie générale d'atteindre les résultats offrant l'accès aux écoles de culture générale ou de maturité professionnelle.*
3. *Les élèves de la voie générale qui remplissent les conditions d'accès peuvent entrer aux écoles de culture générale et de commerce qui constituent à la fois la 1^{ère} année de ces formations ainsi qu'une passerelle ouvrant l'accès à la voie maturité des gymnases.*
4. *Aux conditions fixées par le règlement, l'élève qui n'a pas obtenu son certificat au terme de la 11^{ème} année en voie pré-gymnasiale, peut demander d'être admis en classe de raccordement 2.*
5. *Le département fixe le plan d'études et les grilles horaires. »*

Situation actuelle

Les classes de Raccordement 1 (Racc1) actuelles sont particulièrement appréciées des élèves, des enseignants qui y enseignent et des parents. Les élèves qui y ont accès sont dans leur grande majorité très motivés. Lorsqu'ils fournissent l'important travail demandé pendant une année, ils ont de fortes probabilités d'obtenir un certificat VSG. 85% des élèves l'obtiennent en moyenne cantonale au minimum chaque année. Ces classes leur donnent accès à des places d'apprentissages intéressantes ou un accès au gymnase à l'école de culture générale et de commerce pour certains d'entre eux (25% soit une centaine d'élèves chaque année). L'objectif étant bien défini, tout le monde tire à la même corde et l'ambiance de travail est très stimulante.

Les classes de Raccordement 2 (Racc2) actuelles ont le même objectif que celles du Racc1, mais offrent l'accès au gymnase en voie maturité. Elles regroupent également un ensemble d'élèves motivés et les enseignants apprécient de pouvoir aider ces jeunes à réaliser leur rêve. Plus d'une centaine d'élèves poursuivent ensuite au gymnase en voie maturité chaque année. Ces élèves sont appréciés des maîtres de gymnases.

Les élèves de ces classes sont des modèles positifs pour l'ensemble des élèves de l'établissement scolaire les accueillant. Ils sont la preuve vivante que l'investissement scolaire est payant, même pour des élèves peu scolaires au départ. Elles représentent de plus une réelle opportunité d'ascension pour une grande partie d'élèves issus de classe sociale défavorisée. Elles sont en conséquence un élément de réussite important au sein de l'Ecole vaudoise.

Un défaut initial, à savoir l'absence d'Approche du monde professionnel (AMP) pendant le RAC1, a été corrigé. Ainsi cet été, 112 élèves s'étaient inscrits en Transition 1, mais 49 sont partis et avaient

donc trouvé une autre solution. La plupart des élèves de Racc1 qui poursuivent en Transition 1 sont inscrits à l'OPTI secteur, donc dans des classes de bon niveau.

Les Classes de Raccordement proposées par la LEO

Les classes de Raccordement proposées par la nouvelle loi (LEO) cumulent plusieurs désavantages par rapport à l'organisation actuelle :

- Elles regroupent des élèves en échec scolaire et non plus les élèves les plus motivés et les plus méritants.
- Le Raccordement 1 devient donc un nouveau Perfectionnement IV, de sinistre mémoire, qui existait avant la naissance de l'OPTI. Le Perf IV regroupait tous les élèves en échec scolaire à l'issue de la 9^{ème} année (11^{ème} Harmos). Les difficultés sociales, de comportement et de motivation de ces jeunes adultes regroupés ensemble rendaient les mesures prises pour les aider caduques et on avait bien de la peine à recruter des enseignants formés qui acceptent ce défi. Nombre d'entre eux étaient découragés et ont quitté l'enseignement après quelques années. Après cet échec retentissant, il est curieux de trouver une proposition dans la LEO qui ressemble à un copié-collé de ce « ghetto à jeunes en difficultés sociales et scolaires ». L'image de ces élèves sera sans nul doute mal perçue par les autres élèves et le public en général. De plus, au plan pédagogique, il est difficile de ne pas faire « plus du même », soit répéter sans grands progrès des thèmes déjà traités.

On peine à comprendre l'articulation avec les mesures actuelles de la Transition 1 et en particulier avec l'OPTI. En effet, l'avantage du système actuel réside dans le fait que des élèves en difficultés scolaires, s'inscrivent de manière volontaire à une école post-obligatoire, solution autre que l'école où ils ont traversé de grandes difficultés, un lieu dans lequel ils vont se sentir revalorisés et où ils vont rencontrer des activités et une organisation nouvelle. Le Raccordement 1 proposé semble ainsi se substituer à l'OPTI actuelle. Cependant, au lieu d'offrir une solution constructive comme c'est le cas actuellement, elle semble simplement proposer « du même » une année de plus. Quel projet rébarbatif pour des élèves qui aspirent bien souvent à entrer dans le monde professionnel et à quitter l'école. Rappelons que la recherche a mis en évidence (cf. Thèse de T. Zittoun) l'importance de provoquer à la fois une rupture mais dans un climat sécurisant pour que l'élève passe certains obstacles à l'adolescence.

Le RAC 1 avait peut-être sa raison d'être dans la version LEO mise en consultation, qui prévoyait la suppression du redoublement. Mais dès lors que le taux actuel d'élèves ayant un retard scolaire (40% en fin de scolarité) ne va guère baisser, le besoin n'est plus le même. De plus, on donne ici une mauvaise réponse à un vrai problème, qui est de ne pas « lâcher » les élèves avant qu'ils aient atteints les socles de connaissance /compétences du PER.

- Le Raccordement 1 devrait de ce fait plutôt s'appeler 11^{ème} Bis. Il s'agit bien d'une année de doublement de la 11^{ème} avec les mêmes enseignants, les mêmes méthodes et certainement les mêmes échecs pour une importante partie des élèves au final. Qui voudra enseigner avec ces élèves en échec, peu motivés par le travail scolaire et dont le comportement et les difficultés sociales seront le lot quotidien ?
- Le Raccordement 1 ne raccorde à rien ! Appelons-le autrement : l'année des doublards.

- Le Raccordement 1 actuel offre des perspectives intéressantes à tous les élèves : obtention d'un certificat plus valorisé, accès à des places d'apprentissages à fortes exigences scolaires, accès au gymnase (Ecole de culture générale et de commerce). Le Raccordement 1 proposé par la LEO n'offre que l'obtention d'un certificat. C'est bien maigre comme motivation pour les élèves comme pour les enseignants.
- Le Raccordement 2 proposé élimine la possibilité de rejoindre la voie maturité du gymnase. Le Raccordement 2 actuel l'offrait à un nombre important d'élèves avec un succès jamais démenti. Le Raccordement 2 proposé par la LEO regroupe des élèves en échec et non pas des élèves motivés. Il propose que les élèves passent par la voie diplôme et rejoignent la voie maturité après une année par redoublement. Cette possibilité existe déjà et elle est très peu utilisée. Cette proposition serait péjorative pour de nombreux jeunes qui y ont accès aujourd'hui (plus d'une centaine chaque année) et qui demain avec la LEO auront moins de chance d'y parvenir.
- L'ascenseur social se grippe avec ces nouveaux Raccordements 1 et 2, qui ne raccordent à plus rien du tout, qui regroupent des élèves en échec scolaire, démotivés et poursuivent un objectif peu attrayant : obtenir le certificat qu'ils ont raté l'année scolaire précédente. Les classes de Raccordement ne devraient pas être des classes de « doublards ».
- Les enseignants qui œuvrent aujourd'hui dans ces classes sont très motivés ; ils ont une solide expérience pédagogique et ils ont développé, au fil des ans, des outils performants. Toutes ces compétences acquises deviendraient inutiles et seraient irrémédiablement perdues.

Pourquoi supprimer ou modifier des éléments du système scolaire actuel unanimement reconnus et salués ?

En conséquence, appuyé sur l'expertise de l'Association des enseignants en structure d'accueil (AVESAC/SPV), le comité Cantonal de la SPV propose que :

- Les élèves en échec à la fin de la 11^{ème} année doublent ou s'inscrivent dans une solution T1.

Le Comité de la SPV propose

- un Raccordement 1 destiné aux élèves de la Voie secondaire générale (VSG) répondant aux conditions fixées par le règlement (niveau 1) qui souhaitent obtenir un certificat VSG de niveau 2, leur permettant notamment de rejoindre l'école de culture générale et de commerce au gymnase.
- un Raccordement 2 destiné aux élèves de la Voie secondaire générale (VSG) répondant aux conditions fixées par le règlement (niveau 2) qui souhaitent obtenir un certificat de la Voie secondaire pré-gymnasiale (VSP), leur permettant notamment de rejoindre l'école de maturité au gymnase.

Enfin le comité de la SPV demande que la LEO précise de façon explicite les liens entre la scolarité obligatoire et le post obligatoire, en particulier concernant la Transition 1.

Comité cantonal de la SPV

16.11.2010

Contact :

Christophe Blanchet, Pdt de l'Association vaudoise des enseignants en structures d'accueil (AVESAC/SPV) 079 286 12 50